

ANNUAIRE FRANÇAIS  
DE  
RELATIONS  
INTERNATIONALES

2018

Volume XIX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

*(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)*



Université Panthéon-Assas  
Centre Thucydide

# LA POLITIQUE ETRANGÈRE DES ETATS-UNIS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE DEPUIS 1960

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

PAR

FIFATIN GRACE KPOHAZOUNDE (\*)

La politique étrangère des Etats-Unis en Afrique subsaharienne commence réellement à prendre forme durant les années de la Guerre froide. En effet, c'est en 1958 que le Congrès américain crée un bureau indépendant chargé des questions africaines et dirigé par un Secrétaire d'Etat adjoint (1). Même si une rhétorique idéaliste est souvent plus prononcée avec les administrations démocrates, cette politique se conçoit et se pratique dans le cadre théorique du réalisme en Relations internationales, tel que développé par Hans Morgenthau et Raymond Aron. La théorie du réalisme en politique étrangère soutient entre autres que les Etats sont les principaux acteurs des relations internationales et, égoïstes, agisse sur la scène internationale pour sécuriser leurs intérêts nationaux et accroître leur puissance. Elle soutient aussi que les institutions internationales ne sont pas compétentes pour réguler les actions des Etats sur la scène internationale et que la guerre et les conflits sont un prolongement naturel des relations entre Etats, lesquelles sont de nature concurrentielle (2). Pour le réalisme, l'action de l'Etat ne doit pas être appréciée en fonction de sa justesse morale mais plutôt en fonction de sa contribution à l'intérêt national, lequel n'est pas constant (3).

En Afrique subsaharienne, pendant les années de Guerre froide, les Etats-Unis mettent en œuvre, une politique étrangère basée sur la

(\*) Conseillère politique au Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur.

(1) Paul BUNDUKU-LATHA, *L'Administration Clinton et l'Afrique*, Paris, 1999, p. 41.

(2) Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, 1984, p. 572.

(3) Dans les années 1990, l'école néoréaliste, avec des auteurs comme Joseph Grieco et Kenneth Waltz, a retravaillé davantage les postulats de la théorie réaliste des Relations internationales. Ils redéfinissent la notion de puissance, qui ne doit pas être mesurée uniquement en termes de « ressources, de capacités ou d'éléments de pouvoir », y compris la population, la taille d'un pays, la richesse économique ou la force de l'armée, mais plutôt en termes de relation d'influence dans laquelle un Etat X peut influencer les préférences, les attitudes, les choix politiques ou économiques d'un Etat Y. Le rôle de l'Etat comme acteur central sur la scène internationale a aussi été réévalué par les néoréalistes, qui rappellent qu'il existe de plus en plus d'autres acteurs, tels les compagnies multinationales, qui jouent aussi un rôle central dans les relations internationales. Cf. Kenneth N. WALTZ, *Theory of International Politics*, Illinois, 1997, pp. 1 et 95 ; Joseph GRIECO, « Anarchy and the limits of cooperation: a realist critique of the newest liberal institutionalism », *International Organisation*, vol. XLII, n°3, 1988, pp. 485-507.

stratégie de récupération politique. Elle a pour objectif de pousser les pays africains, pour la plupart nouvellement indépendants, à adopter les valeurs institutionnelles et économiques prônées par les Etats-Unis. Sa mise en œuvre consistait, d'une part, en l'usage d'instruments de puissance douce ou *soft power* (diplomatie, aide humanitaire, aide au développement) et, d'autre part, en interventions militaires discrètes, souvent sous forme de conflits par procuration, pour tordre le bras aux régimes récalcitrants envers l'agenda américain. Cette stratégie de politique étrangère semblait adaptée à l'enjeu principalement idéologique que représentait l'antagonisme entre un mode de production communiste et le capitalisme et au contexte géopolitique d'une Afrique subsaharienne qui était la chasse gardée de l'Europe. La promotion du mode de production capitaliste dans les nouveaux pays indépendants d'Afrique subsaharienne devant servir les intérêts économiques des Etats-Unis dans la région.

A la fin de la Guerre froide en 1990, les Etats-Unis réévaluent leur politique étrangère en Afrique subsaharienne pour faire face à des intérêts économiques et des enjeux sécuritaires croissants. (4) En effet, en 2004, un rapport du Centre des études stratégiques et internationales (CSIS), intitulé *Rising US Stakes in Africa : Seven Proposals to Strengthen US-Africa Policy*, faisait état de la place stratégique qu'occupait l'Afrique pour les Etats-Unis en matière d'accès aux ressources naturelles, de lutte contre le terrorisme et face à la concurrence de nouveaux acteurs, notamment de la Chine.

La stratégie de récupération politique fait alors place à une politique étrangère plus agressive, et plus expansive. Alors que, pendant la Guerre froide, les instruments de puissance douce à la disposition de la politique étrangère des Etats-Unis étaient limités principalement à l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et aux Volontaires de la paix (Peace Corps), la période de l'après-Guerre froide voit le déploiement d'une palette plus variée d'instruments, aussi bien de puissance douce que de puissance militaire, pour affronter des enjeux multiformes.

Pour renforcer sa politique étrangère dans la région, les Etats-Unis opèrent un changement au niveau de la forme et non sur le fond. Ainsi, les objectifs de poursuite d'intérêts économiques selon le modèle de production capitaliste demeurent constants, tandis que les moyens et, par conséquent, les tactiques déployées pour atteindre ces objectifs évoluent. La politique étrangère américaine en Afrique subsaharienne après la Guerre froide est alors caractérisée par une diplomatie plus intense, une multiplication des instruments de politique étrangère avec l'introduction de nouveaux programmes de coopération, y compris l'*African Growth and Opportunity Act* (AGO) créé en 1999 sous la présidence de Bill Clinton, le *Plan for Emergency Relief* (PEPFAR) en 2004 sous l'administration Bush ou encore

(4) La chute du Mur de Berlin en 1989 marque la fin de la Guerre froide. La dislocation du bloc soviétique, déjà affaibli vers la fin des années 1980, est complète en 1991.

le *Global Hunger and Food Security Initiative* établi par le président Barack Obama en 2009. En outre, une militarisation de la présence américaine s'est manifestée avec la création en 2007 du Commandement américain pour l'Afrique, AFRICOM.

L'arrivée au pouvoir, en janvier 2017, du président Donald Trump soulève la question de savoir s'il y aura une continuité ou une rupture dans la politique étrangère des Etats-Unis en Afrique subsaharienne. Cet article vise donc à faire un état des lieux de la politique étrangère des Etats-Unis en Afrique subsaharienne, par une étude de l'évolution des tactiques et des stratégies de cette politique pendant et après la Guerre froide, et explore les perspectives possibles depuis l'installation de l'administration Trump.

LA POLITIQUE ETRANGÈRE DES ETATS-UNIS  
PENDANT LA GUERRE FROIDE (1960-1990) :  
UNE STRATÉGIE DE RÉCUPÉRATION (5)

L'intérêt de la promotion du mode de production capitaliste dans les pays africains dans le contexte de la Guerre froide est de contribuer à créer un cadre institutionnel favorable aux investissements économiques américains. En effet, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, entre 1945 et 1960, le mode de production capitaliste est dans sa phase expansive aux Etats-Unis avec, entre autres, le développement de l'industrie automobile (la production annuelle de voitures aux Etats-Unis a quadruplé de 1945 à 1955) et de l'immobilier (6). Le Produit national brut (PNB) passe de 2 milliards de dollars en 1940 à 3 milliards en 1950 et à 5 milliards en 1960 (7). La classe moyenne américaine croît, avec le nombre d'employés col blanc qui passe de 4 millions en 1940 à 11 millions de personnes en 1960 (8). Les capitaux se multiplient également et les Etats-Unis sont dans une phase d'abondance matérielle, de surproduction. Pour que les industriels continuent à maximiser leurs profits, l'excès de capital dans la phase expansive du capitalisme doit être investi dans de nouveaux marchés (9). L'Europe, avec le Plan Marshall de 1947, était l'un de ces marchés et les pays indépendants d'Afrique subsaharienne, avec des ressources naturelles et une main-d'œuvre abordable, représentaient un autre marché potentiel. Ainsi, pour promouvoir ses intérêts capitalistes en Afrique subsaharienne de 1960 à 1990, Washington adopte une stratégie de

(5) La Guerre froide commence à partir de 1945, mais ici, pour se référer à cette période, nous retenons les années 1960-1990 car c'est en 1960 que la majeure partie des pays africains obtiennent leur indépendance et existent donc sur la scène internationale comme des Etats indépendants avec lesquels les Etats-Unis peuvent établir des relations.

(6) Paul BOYER, *Promises to Keep: The United States since World War II*, Boston, 1998 (2<sup>e</sup> éd.), chap. 1-5. Cf. aussi Kenneth GAILBRAITH, *The Affluent Society*, 1958.

(7) *Id.*

(8) US Department of Labor and Historical Statistics, « Occupational distribution 1940-1960 », Washington, 1960.

(9) Hannah ARENDT, *The Origins of Totalitarianism*, New York, 1976, p. 135.

récupération politique. Il s'agit de la méthode traditionnelle de la « carotte et du bâton » consistant, d'une part, en des mesures d'aide humanitaire, d'aide au développement, d'assistance technique, et d'autre part, de l'utilisation de la menace militaire. C'est donc une combinaison de *soft power* ou puissance douce – telle que définie par Joseph S. Nye – et de *hard power* ou puissance dure. De manière générale, « la carotte » ou les éléments de puissance douce sont mis en avant, tandis que « le bâton » ou la menace de l'usage de la force reste en renfort et intervient en cas de besoin, selon la théorie réaliste des Relations internationales.

### ***Manifestation du soft power : illustration avec les Peace Corps ou Volontaires de la paix***

La puissance douce est basée sur « *l'idée selon laquelle le meilleur moyen d'imposer de façon durable la puissance américaine est de le faire à l'aide de stratégies d'influence et de privilégier les voies diplomatiques, en excluant tant que possible l'utilisation de la force armée* » (10).

Il s'agit, pour les Etats-Unis, de faire la promotion de valeurs américaines en motivant les pays africains à adopter les mêmes valeurs à travers la diplomatie, l'aide au développement, *etc.*, facilitant ainsi la mise en place d'un cadre institutionnel favorable aux intérêts économiques américains. Dans une politique étrangère réaliste, la puissance douce n'est pas autosuffisante comme stratégie mais est souvent un allié et un précurseur à l'usage de la force militaire. Pendant la Guerre froide, les instruments de puissance douce de la politique étrangère des Etats-Unis étaient limités à deux agences principales, USAID et les Peace Corps, créés en 1961.

Les Volontaires de la paix incarnent l'instrument de puissance douce par excellence de la politique étrangère des Etats-Unis durant la Guerre froide. Ce sont des fonctionnaires du gouvernement américain qui apportent dans les pays où ils sont déployés une assistance technique dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la santé et de l'entrepreneuriat. Dans son discours sur la création des Volontaires de la paix, tenu le 2 novembre 1960 à San Francisco, Cow Palace, le président John F. Kennedy déclarait : « *Les enseignants, les docteurs, les techniciens et experts dont les pays en voie de développement ont désespérément besoin viennent en grand nombre de Moscou et contribuent ainsi à l'avancée du communisme [...] Ils connaissent le pays, parlent la langue et travaillent rapidement et efficacement en Guinée, au Ghana, au Laos, et à travers le monde [...] Ils peuvent seulement être contrôlés par des Américains qui sont tout aussi qualifiés et dévoués. [...] Je suis convaincu que nos jeunes hommes et jeunes femmes attachés à la liberté sont entièrement capables de surpasser les efforts des missionnaires de M. Khrouchtchev qui s'attèlent à saper cette liberté* » (11). Une déclaration qui

(10) Barthélemy COURMONT, *Chine, la grande séduction*, Paris, 2009, p. 58.

(11) Marshall WINDMILLER, *The Peace Corps and Pax Americana*, 1970, p. 41. Traduit de l'anglais par l'auteur.

confirme, malgré l'apparence humanitaire que revêt l'agence, l'intérêt de politique étrangère qu'elle représente dans la lutte contre le communisme.

D'autres hauts responsables américains ont insisté sur une autre dimension des Peace Corps, à l'instar de George Ball, qui, alors secrétaire d'Etat, disait : « *A mon avis, les Volontaires de la paix contribuent de plusieurs façons à l'avancée de la politique étrangère américaine. Tout d'abord, [...] il y a son existence et ce que [l'agence] symbolise en termes de l'intérêt des jeunes Américains à créer le genre d'amitiés qu'ils développent dans le travail qu'ils effectuent. Ensuite, l'assistance tangible qu'ils peuvent apporter, particulièrement dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement de l'anglais à des élèves qui n'auraient pas pu bénéficier de ces cours autrement. [...]. Aux yeux du monde, cela signifie donner un caractère de générosité à l'effort politique américain* » (12).

Cela est l'essence de la puissance douce : la possibilité d'avancer des intérêts politiques en amenant d'autres à s'identifier avec son idéologie et, mieux encore, en apparaissant comme un bienfaiteur. En effet, les populations croisant et côtoyant ces jeunes gens qui enseignent la langue anglaise ou dispensent des soins les identifient aux Etats-Unis. C'est une image de générosité, d'altruisme. Cette vision permet de voir dans la politique étrangère américaine une forme de vertu, ainsi que l'explique Marshall Windmiller : « *La politique des Volontaires de la paix comme celle de tout autre instrument de la politique étrangère américaine est d'avancer l'intérêt national des Etats-Unis [...]. L'agence contribue à cela, non pas en prêtant la notion de vertu à la paix [...], mais en prêtant l'apparence de vertu à la politique étrangère américaine* » (13).

Les Volontaires de la paix sont présents en Afrique, aux Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, en Europe de l'Est, en Asie, au Moyen-Orient et dans les îles Pacifiques. En 1970, près de 9 000 volontaires servaient dans 59 pays en développement ; en 2010, on compte 8 655 volontaires servant dans 77 pays, dont 29 pays africains, et en 2015, 6 818 volontaires servaient dans 64 pays, dont 27 pays africains. Ces chiffres confirment que la présence des volontaires dans les pays en développement était plus importante pendant les années 1970, que l'Afrique accueille actuellement près de 45 % du nombre total des Volontaires de la paix, soit près de la moitié, et que, malgré un nombre total décroissant, la proportion de Volontaires servant en Afrique demeure la plus importante de toutes les régions (14).

Pour la politique étrangère américaine, l'action des jeunes volontaires contribue à prévenir l'usage de la force et, donc, des armes, lorsque les politiques nationales ne se plient pas aux intérêts américains. John F.

(12) *Ibid.*, p. 43. Traduit de l'anglais par l'auteur.

(13) *Ibid.*, p. 48. Traduit de l'anglais par l'auteur.

(14) « Peace Corps, Fact sheet », disponible sur le site Internet [www.peacecorps.gov/about/fastfacts/](http://www.peacecorps.gov/about/fastfacts/) (consulté le 25 mars 2017).

Kennedy disait ainsi, en se référant aux Volontaires : « *Je souhaite qu'il y ait autant de vous que de soldats [...]. Plus vous êtes nombreux, moins nous aurons besoin [des soldats]* » (15).

### ***L'instrument de la menace militaire***

Cet instrument peut se manifester par un soutien militaire à des régimes clients, à des groupes armés rebelles déstabilisateurs d'un régime jugé non favorable aux intérêts américains ou alors à des coups d'Etat. De 1960 à 1990, l'usage des ressources militaires américaines se faisait de manière discrète, principalement au travers des opérations secrètes de la Central Intelligence Agency (CIA), comme par exemple dans l'assassinat de Patrice Lumumba au Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo) ou dans le soutien aux mouvements indépendantistes de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) et du Front national de libération de l'Angola (FNLA) dans le contexte de la Guerre froide (16). Au Ghana, en 1966, la CIA est soupçonnée d'avoir joué un « rôle pivot » dans le coup d'Etat contre le président Kwame Nkrumah (17). Il y eut également l'intervention indirecte des Etats-Unis dans la corne de l'Afrique, lors de la guerre de l'Ogaden en 1977-1978 opposant l'Ethiopie et la Somalie, qui se disputaient la localité d'Ogaden, riche en pétrole, en gaz naturel et stratégiquement proche des grandes lignes d'approvisionnement de pétrole. Un télégramme confidentiel du Département d'Etat à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, daté du 6 août 1977, informe alors du projet de Washington de fournir des armes et des équipements militaires à la Somalie, tandis que l'Ethiopie est soutenue militairement par l'Union soviétique (18). En plus des richesses naturelles de la région d'Ogaden, la corne de l'Afrique représente un intérêt stratégique pour les Etats-Unis en raison de sa proximité avec les champs pétroliers du Moyen-Orient. Ces interventions discrètes poursuivaient à l'époque le même objectif, principalement économique : faciliter l'accès d'entreprises américaines à des ressources naturelles, créer un environnement favorable au développement du capitalisme et, ce faisant, écarter l'Union soviétique.

La présence américaine en Afrique subsaharienne pendant la Guerre froide était néanmoins peu visible, tant en termes diplomatiques que militaires. Ainsi, la plupart des analystes des relations internationales, comme Philippe Hugon, reconnaissent qu'entre 1960 et 1990 Washington a adopté une empreinte légère (« *light footprint* ») en Afrique, considérant

(15) Marshall WINDMILLER, *op. cit.*, p. 72. Traduit de l'anglais par l'auteur.

(16) Ellen RAY / William SCHAAP / Karl VAN METTER / Louis WOLF, *Dirty Work 2. The CIA in Africa*, Londres, 1980, pp. 170-172.

(17) *Ibid.*, p. 134.

(18) US Department of State, « Additional talking points which ambassador Hartman may use if he desires during his meeting with French Foreign Minister in Paris on August 8 1977 », Washington, déclassifié le 22 mai 2009, disponible sur le site Internet [wikileaks.org/plusd/cables/1977STATE185427\\_c.html](http://wikileaks.org/plusd/cables/1977STATE185427_c.html) (consulté le 27 décembre 2014).

le continent « *plus comme un problème européen que comme un problème américain* » (19).

LA POLITIQUE AMÉRICAINE DES ETATS-UNIS APRÈS LA GUERRE FROIDE :  
DIPLOMATIE RENFORCÉE ET MILITARISATION

Contrairement à la période précédente, durant laquelle la politique africaine des Etats-Unis n'était pas très structurée et qui reposait sur une variété limitée d'instruments de puissance douce et sur une présence militaire discrète, nous assistons après la Guerre froide à une nouvelle formule de politique étrangère, qui se veut plus structurée, plus agressive, avec non seulement une multiplication d'éléments de puissance douce, mais aussi davantage d'instruments militaires, notamment avec la mise en place d'un commandement militaire pour l'Afrique en 2007, AFRICOM. En 2012, la Maison-Blanche conçoit pour la première fois un document officiel sur sa politique en Afrique subsaharienne intitulé *the US Foreign Policy in Sub-saharan Africa*. Le document identifie quatre priorités de la politique étrangère américaine dans la région : la sécurité et la lutte contre le terrorisme ; la promotion de la démocratie ; la promotion du libéralisme économique ; le développement socio-économique. Pour atteindre ces objectifs, la Maison-Blanche préconise un meilleur usage du pouvoir civil et militaire des Etats-Unis pour mieux avancer ses intérêts économiques et sécuritaires croissants dans la région. Il s'agit notamment de l'accès à des ressources naturelles, en particulier pétrolières, et de la lutte contre le terrorisme.

### *Une diplomatie intensifiée*

La théorie réaliste des Relations internationales de Hans Morgenthau et Raymond Aron reconnaît le rôle essentiel de la diplomatie dans toute politique étrangère, même si elle estime que la guerre et les conflits sont un prolongement naturel des relations entre Etats.

Sur le plan diplomatique, les Etats-Unis adoptent désormais une approche plus agressive et plus présente en Afrique subsaharienne, en engageant tous les instruments diplomatiques disponibles, à savoir la diplomatie publique et la diplomatie d'Etat.

Pour ce qui est de la diplomatie d'Etat, définie comme la diplomatie exercée par les représentants officiels de l'Etat américain, le changement d'attitude envers l'Afrique subsaharienne commence pendant l'administration Clinton pour s'intensifier durant les administrations Bush et Obama. Les officiels américains mettent désormais en avant la notion de partenariat avec les pays africains, dans l'objectif de signaler aux Africains une volonté de coopérer d'égal à égal, au moins en théorie. Cette notion de partenariat,

(19) Philippe HUGON, *La Géopolitique de l'Afrique*, Paris, 2013 (3<sup>e</sup> éd.), et « Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique », *Revue internationale de politique et de développement*, mars 2010.



s'inspire en partie de la tactique de la Chine en Afrique subsaharienne, qui met en avant, avec assez de succès, le respect de la souveraineté dans sa rhétorique diplomatique avec les pays africains. Pendant les deux mandats du président Bill Clinton (1993-2001), ce dernier fait preuve de plus de proximité avec les pays africains. Il était ainsi considéré comme le « monsieur Afrique » parmi tous les Présidents américains. En 1998, il effectue sa première visite en Afrique subsaharienne : c'est le voyage le plus long d'un dirigeant américain sur le continent. Il visite le Ghana, l'Ouganda, le Sénégal, le Rwanda, le Botswana et l'Afrique du Sud. Deux ans plus tard, le président Clinton visite à nouveau le continent, se rendant cette fois au Nigeria et en Tanzanie. Il devient alors le premier Président américain à visiter deux fois l'Afrique pendant son mandat. La promotion de la démocratie, des droits de l'homme et d'une économie de marché était le principal message du président Clinton. Ainsi, en mars 1998, au Ghana, Bill Clinton affirme : « *La Guerre froide est finie ; le colonialisme est fini ; l'Apartheid est fini. Les vestiges de troubles passés demeurent. Mais sûrement, il viendra un moment où partout la réconciliation remplacera la récrimination. Maintenant, les nations et les individus sont enfin libres de rechercher un monde nouveau où la démocratie, la paix et la prospérité ne sont pas des slogans, mais l'essence d'une nouvelle Afrique* » (20).

Le président Bill Clinton annonce déjà le souhait des Etats-Unis d'établir un partenariat avec l'Afrique lorsqu'il dit : « *Je veux construire un partenariat futur entre nos deux peuples* » (21). George W. Bush renforce la notion de « partenariat » que son pays entend entretenir avec les pays africains. Avant sa visite officielle, qui dura du 15 au 21 février 2008, il déclarait au Musée national d'art africain de Washington que : « *Trop de pays continuent d'adopter l'attitude paternaliste qui traite les pays africains comme des cas de charité ou un modèle d'exploitation qui ne cherche qu'à acheter leurs ressources. Les Etats-Unis rejettent ces deux approches. Au lieu de cela, nous traitons les dirigeants africains comme des partenaires égaux, en leur demandant de fixer des objectifs clairs, qui devraient produire des résultats mesurables* » (22).

Ces déclarations seraient louables si les Etats-Unis n'adoptaient pas eux aussi en Afrique le même modèle d'exploitation de ressources qu'ils reprochent à d'autres nations. L'administration Obama a continué sur la même lancée que celle des présidents Bush et Clinton avec la notion de partenariat. Une notion qui reste somme toute très théorique et relève plus d'une offensive de charme que d'un changement de pratique. Les visites de haut niveau d'autres autorités américaines en Afrique deviennent de

(20) Bill CLINTON, « Remarks to the people of Ghana », Miller Center, University of Michigan, disponible sur le site Internet millercenter.org/president/clinton/speeches/speech-4601 (consulté le 3 mai 2017). Traduit de l'anglais par l'auteur.

(21) *Ibid.* Traduit de l'anglais par l'auteur.

(22) George W. BUSH, *Selected Speeches of President George W. Bush, 2001-2008*, Washington D.C., p. 541. Traduit de l'anglais par l'auteur.

plus en plus fréquentes. L'ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'ONU Susan Rice (2009-2013), la secrétaire d'Etat Hillary Clinton (2009-2013) et le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines Johnnie Carson (2009-2013) ont visité une douzaine de pays au total, dont le Rwanda, l'Ethiopie, le Liberia et le Congo en 2009, durant la première année du premier mandat du président Obama (23).

La diplomatie publique des Etats-Unis, définie comme « *la promotion des intérêts, de la culture et des politiques américaines en informant et en influençant les populations étrangères* » fut aussi renforcée en Afrique subsaharienne (24). Les vecteurs de cette diplomatie sont, entre autres, les programmes d'échanges culturels et éducationnels. Deux types d'activités principales y sont inclus, à savoir les programmes internationaux de radiodiffusion non militaire et les programmes d'échanges culturels éducationnels (International Non Military Broadcasting Programs et les Educationnal and Cultural Exchange Programs) (25). Le programme de diffusion international consiste principalement en la diffusion d'informations et d'autres programmes par des relais médias (radio ou télé) américains qui émettent dans les régions à influencer. Voice of America (VOA), créé en février 1942, est le relais média américain principal du programme d'information international en Afrique. Les médias sont un vecteur crucial d'influence politique dans le sens où ils façonnent la perception de la réalité par les populations à influencer. En d'autres termes, comme l'expliquent Noam Chomsky et Edward S. Herman dans *Manufacturing Consent : the Political Economy of the Mass Media*, il s'agit de contrôler la pensée pour mieux dominer (26). Concrètement, les relais médias américains qui émettent en Afrique définissent et sélectionnent l'information digne d'être diffusée dans la région en fonction des intérêts américains (27). Au fil des années, VOA a étendu sa couverture géographique sur le continent et émet désormais dans 16 langues en Afrique subsaharienne, y compris en swahili, en haoussa, en bambara, en kinyarwanda et en kirundi.

Les programmes d'échanges culturels et éducationnels américains se multiplient aussi. En 2010, le président Obama crée la Young Africa Leaders' Initiative (YALI), qui consiste à inviter de jeunes Africains « prometteurs », pour des échanges avec des cadres de milieux politiques et économiques américains. La même année, il crée l'African Women Entrepreneurship Program (AWEP) qui consiste à faciliter des contacts

(23) Johnnie CARSON, « Reimagine, redefine, reinvent: a new paradigm for African leadership », 5 avr. 2010, disponible sur le site Internet du Département d'Etat, [www.state.gov/p/af/rls/rm/2010/139462.htm](http://www.state.gov/p/af/rls/rm/2010/139462.htm) (consulté le 19 avril 2016).

(24) United States Congress, Congressional Research Service, *Comparing Global Influence: China's and US Diplomacy, Foreign Aid, Trade, and Investment in the Developing World*, Washington, août 2008, p. 23.

(25) *Ibid.*, p. 24.

(26) Noam CHOMSKY / Edward S. HERMAN, *Manufacturing Consent: the Political Economy of the Mass Media*, New York, 1988, p. xi.

(27) *Ibid.*

entre des femmes entrepreneures originaires d'Afrique subsaharienne et les milieux d'affaires américains. En 2010, 120 jeunes Africains ont été invités aux Etats-Unis dans le cadre du programme AWEF. En 2014, le nombre de participants au programme YALI passa à plus de 500 invités (28). En outre, les dépenses en diplomatie publique des Etats-Unis envers l'Afrique subsaharienne ont augmenté de 18% entre 2001 et 2003, passant de 55 à 65 millions de dollars quelques années après les attentats terroristes (29). En 2007, plus de 36% des dépenses de diplomatie publique des Etats-Unis étaient dirigées vers l'Afrique subsaharienne contre 24% pour le Moyen-Orient et 20% pour l'Asie centrale et du Sud. De 2011 à 2014, les dépenses de diplomatie publiques envers l'Afrique subsaharienne augmentent de 20% (30).

En somme, les Etats-Unis renforcent leur diplomatie avec les pays de l'Afrique subsaharienne en misant sur un « partenariat » avec les pays de la région par opposition à la posture de donneurs de leçons des décennies précédentes afin d'améliorer la perception des Etats-Unis par les dirigeants et les peuples africains.

### ***Multiplication d'initiatives économiques et humanitaires***

L'aide humanitaire ou économique est un puissant instrument de domination et de politique étrangère, comme l'explique Kwame Nkrumah dans son fameux ouvrage *Neo-colonialism, the Last Stage of Imperialism*. Les engagements humanitaires des Etats-Unis envers l'Afrique se sont multipliés depuis le début des années 2000. En 2003, le président Bush crée the President's Emergency Plan for Aids Relief (PEPFAR), financé à hauteur de 15 milliards de dollars sur une période de cinq ans pour aider les pays africains à lutter contre le SIDA. La Global Health Initiative du président Obama est mise en place en 2009 et « a pour objectif une meilleure prévention et un traitement des maladies, un renforcement des systèmes de santé et une amélioration de la santé maternelle et infantile, de meilleurs résultats pour les maladies tropicales négligées et une augmentation de la recherche et du développement » (31). La même année, la Global Hunger and Food Security Initiative est créée comme un fonds multilatéral pour le développement de l'agriculture dans les pays en développement et en Afrique subsaharienne en particulier (32).

(28) Department of State, *Report of the Advisory Commission on Public Diplomacy*, Washington, 2015, p. 158.

(29) Département d'Etat américain, Justification du budget congressionnel, exercice 2001-2009 ; Congressional Research Service, *Comparing Global influence...*, *op. cit.*, p. 33.

(30) Department of State, *Report of the Advisory Commission on Public Diplomacy*, Washington, 2014, p. 102.

(31) John W. DIETRICH, « The politics of PEPFAR: the president's emergency plan for aids relief », *Carnegie Council for Ethics in International Affairs*, sept; 2007, p. 83, disponible sur le site Internet [www.carnegiecouncil.org/publications/journal/21\\_3/essay/001.html](http://www.carnegiecouncil.org/publications/journal/21_3/essay/001.html) (consulté le 24 mai 2016.). Traduit de l'anglais par l'auteur.

(32) *Ibid.*

En termes d'initiatives d'aide au développement économique, les programmes d'USAID sont désormais complétés par d'autres structures du gouvernement américain, comme prévu par l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA) de 1999, sous le président Clinton, et le Millenium Challenge Account (MCA) créé en janvier 2004 sous l'administration Bush. L'AGOA, « *premier support juridique des rapports entre l'Afrique et les Etats-Unis* », a pour contenu essentiel la libéralisation et la promotion du secteur privé, l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements, la réduction des barrières douanières et des entraves non tarifaires, la négociation des zones de libre-échange en Afrique (33). Théoriquement, l'AGOA permet l'accès au marché américain, en franchise de douane pour certains produits (textile, hydrocarbures) provenant de pays africains éligibles pour prendre part à l'AGOA. Les critères d'éligibilité comprennent, entre autres, les progrès réalisés par ces pays pour « *la mise en place d'une économie de marché, la primauté du droit et le pluralisme politique, l'élimination des obstacles au commerce et à l'investissement des Etats-Unis* » (34).

Près de quarante pays d'Afrique subsaharienne sont actuellement éligibles à l'AGOA, y compris le Sénégal, l'Angola, l'Afrique du Sud, le Gabon, le Nigeria, le Togo, le Cameroun et le Bénin. Tandis que ce cadre de coopération facilite l'accès au marché africain par les entreprises américaines, les bienfaits de cette loi restent mitigés pour les acteurs économiques africains. Théoriquement, les entrepreneurs des pays éligibles devraient bénéficier de tarifs préférentiels pour accéder au marché américain. Pourtant, au-delà de la levée de normes douanières, la compétitivité de certains produits africains sur le marché américain reste difficile, notamment à cause des subventions dont bénéficient les producteurs américains. La conséquence est que cette initiative profite plus aux industriels américains qu'aux Africains. Par ailleurs, il est intéressant de noter que plus de 80% des produits africains exportés vers les Etats-Unis dans le cadre de l'AGOA sont des produits pétroliers. Le principe du Millenium Challenge Account est semblable à celui de l'AGOA dans la mesure où les pays qui peuvent bénéficier de l'aide économique sous le MCA doivent s'engager à remplir des critères spécifiques, notamment à effectuer des réformes dans le domaine de la gouvernance et à opérer une plus grande ouverture de leurs marchés (35).

### ***La militarisation : AFRICOM***

Le United States Africa Command (AFRICOM), créé en 2007, couvre le continent africain, à l'exception de l'Égypte – couverte par le

(33) US Department of Commerce, International Trade Administration, AGOA, « Summary of AGOA I », disponible sur le site Internet [www.agoa.gov/agoalegislation/index.asp](http://www.agoa.gov/agoalegislation/index.asp) (consulté le 6 juin 2017).

(34) *Ibid.* Traduit de l'américain par l'auteur.

(35) LARRY NOWELS / CURT TARNOFF, *Millenium Challenge Account*, Washington, US Congressional Research Service Report, 1<sup>er</sup> août 2006, p. 3.

Commandement européen, EUCOM (36). Le quartier général de ce grand commandement est basé à Stuttgart, en Allemagne. En effet, lors de l'annonce de la création d'AFRICOM en 2007, des organisations régionales africaines comme la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) (37), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté des Etats sahélo-sahéliens (CEN-SAD), ainsi que des chefs d'Etat africains, y compris à l'époque le Ghanéen John Atta Mills, Levy Mwanawasa de Zambie et Festus Mogae du Botswana, ont exprimé de la méfiance à l'égard de cette initiative (38). C'est dans ce contexte qu'il fut difficile, pour les Etats-Unis, de trouver un pays africain prêt à accueillir sur son sol le quartier général du commandement.

La mise en place du commandement marque l'innovation tactique la plus importante de la politique étrangère des Etats-Unis en Afrique subsaharienne dans la période de l'après-Guerre froide. Une innovation conforme à la théorie réaliste des Relations internationales, qui accorde une place de choix à l'usage des ressources de puissance dure. Par ailleurs, la mise en place d'AFRICOM confirme, de fait, une importance géostratégique accrue de l'Afrique subsaharienne pour les Etats-Unis. En effet, l'Afrique était jusqu'alors le seul continent auquel le Département de Défense n'avait pas attribué de commandement militaire.

En fait, depuis le 11 septembre 2001 et sur la base de l'argument de la lutte contre le terrorisme, les Etats-Unis ont intensifié leur engagement militaire avec les pays africains, notamment à travers des coopérations de formations militaires. Officiellement, AFRICOM se livre à la formation des éléments d'armées nationales et à la conduite d'opérations unilatérales ou conjointes en Afrique subsaharienne. En 2013, AFRICOM délivra au moins quatorze formations aux armées de certains pays d'Afrique subsaharienne. Il s'agit entre autres de Saharan Express 2013, qui est une formation pour la sécurité maritime, d'Obangame Express, une formation de lutte contre la piraterie, du Western Accord, délivré avec la France et auquel participent en 2012 le Sénégal, la Guinée-Bissau, le Burkina Faso et la Gambie, du Central Accord, qui voit la participation d'une majorité de pays d'Afrique centrale, à savoir le Gabon, la République du Congo, le Cameroun et le Burundi, et du Contingency Operations Training and Assistance (ACOTA), par lequel l'armée américaine forme et équipe des unités africaines (39).

En juillet 2015, AFRICOM annonce la création et la mise en œuvre d'« *une stratégie sur cinq ans qui comprend la transition d'opérations de formations épisodiques vers des engagements régionaux plus persistants et*

(36) United States Africa Command, « Area of responsibility », disponible sur le site Internet [www.AFRICOM.mil](http://www.AFRICOM.mil) (consulté le 17 septembre 2016).

(37) SADCou Southern Africa Development Community (Communauté de développement d'Afrique australe).

(38) Brooks HARRIS / Matt LEVY, « African voices on AFRICOM », *Pambazuka News*, disponible sur le site Internet [www.pambazuka.org/governance/african-voices-AFRICOM](http://www.pambazuka.org/governance/african-voices-AFRICOM) (consulté le 15 mai 2017).

(39) Nick TURSE, *Tomorrow's Battlefield, US Proxy Wars and Secret Operations in Africa*, Chicago, 2015, p. 75.

*focalisés sur cinq commandements d'opérations spéciales dans cinq pays prioritaires* » (40). Une stratégie qui signifie que l'engagement militaire des Etats-Unis prendra de l'ampleur et se focalisera davantage dans quelques régions où la menace terroriste serait plus importante. En effet, même si la menace terroriste en Afrique subsaharienne est souvent amplifiée pour servir les besoins de politique étrangère de Washington, elle existe, sous diverses formes, notamment dans le Sahel et la corne de l'Afrique.

Dans la région du Sahel, depuis 2011, les incidents qualifiés de « terroristes » attribués à Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ou à d'autres groupuscules, tels Ansar Dine, Mujao, Al Mourabitoune, se sont multipliés après la chute du Guide libyen, Mouammar Kadhafi, et dans le contexte d'instabilité politique au Mali en 2012, avec un coup d'Etat contre le président Amadou Toumani Touré, au pouvoir depuis 2002. En 2011, les forces de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), sous mandat onusien, interviennent en Libye, initialement pour la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne pour protéger les civils face à la répression du pouvoir de Kadhafi contre des mouvements populaires de contestation. Cette intervention s'est soldée par l'assassinat de Kadhafi et un changement de régime. Il est estimé que l'intervention des forces de l'OTAN en Libye relève d'intérêts plus géostratégiques liés au pétrole, dont la Libye est le quatrième producteur en Afrique (41). Pour beaucoup d'analystes et certains dirigeants de la région, y compris Idriss Déby, la chute de Kadhafi a précipité le Sahel dans la crise sécuritaire que la région connaît depuis lors (42).

Dans la corne de l'Afrique, le groupe terroriste Al Shabaab est actif depuis quelques décennies et conduit des attaques aussi bien en Somalie que dans les pays voisins, y compris au Kenya. L'attaque la plus récente fut perpétrée le 14 octobre 2017 à Mogadiscio et coûta la vie à plus de 300 personnes (43). La menace terroriste en Somalie et dans la corne de l'Afrique s'est développée dans un contexte de crise politique/guerre civile qui dure depuis plus de trois décennies et qui fut déclenchée en 1991, lorsqu'une coalition de clans s'insurgea contre le pouvoir en place et déposa le président Siad Barre à la tête d'un régime militaire depuis 1969 (44).

Dans les deux régions (le Sahel et la corne de l'Afrique), les groupes terroristes sont aussi fortement mêlés à des réseaux transfrontaliers de crimes organisés, opérant des trafics en tout genre, y compris le trafic de

(40) *Ibid.*, p. 57. Traduit de l'anglais par l'auteur.

(41) En septembre 2016, un rapport du Parlement britannique conclut que l'intervention en Libye s'est faite sur la base d'assomptions erronées. Cf. le site Internet [www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/commons-select/foreign-affairs-committee/news-parliament-2015/libya-report-published-16-17/](http://www.parliament.uk/business/committees/committees-a-z/commons-select/foreign-affairs-committee/news-parliament-2015/libya-report-published-16-17/).

(42) Vincent DUHEM, « Paix et sécurité : à Dakar, Idris Deby Itno se lâche sur la crise libyenne », *Jeune Afrique*, 17 déc. 2014, disponible sur le site Internet [www.jeuneafrique.com/37238/politique/paix-et-s-curit-dakar-idriss-d-by-itno-se-l-che-sur-la-crise-libyenne/](http://www.jeuneafrique.com/37238/politique/paix-et-s-curit-dakar-idriss-d-by-itno-se-l-che-sur-la-crise-libyenne/) (consulté le 30 avril 2015).

(43) Jason BURKE, « Mogadishu truck bomb: 500 casualties in Somalia's worst terrorist attack », *The Guardian*.

(44) Kenneth J. MENKHAUS, *Battling Terrorism in the Horn of Africa*, Washington D.C., 2005, p. 27.

drogue, le trafic d'êtres humains et la piraterie maritime. Comme le souligne le professeur Modibo Goita, les activités de ces groupes « terroristes » sont « *un mélange de criminalité et d'actions terroristes de basse intensité* » (45). Il est donc difficile de déterminer s'il s'agit de criminels qui usent de tactiques terroristes ou de terroristes qui se nourrissent des réseaux criminels pour financer leurs activités. Par ailleurs, ces deux régions regorgent de ressources naturelles non négligeables, y compris l'uranium, le gaz naturel et le pétrole, et présentent un intérêt pour d'autres puissances, notamment la France, qui exploite déjà l'uranium au Niger, avec la compagnie Areva, et la Chine. Le Sahel offre aussi un accès stratégique pour accéder et contrôler la région du golfe de Guinée, dans laquelle se trouvent sept des huit milliards de barils de réserve découverts dans le monde. Quant à la corne de l'Afrique, localisée à l'extrémité sud de la mer Rouge, dans la péninsule arabique, elle est proche des grandes lignes d'approvisionnement de pétrole et représente la parfaite location pour une projection de force militaire en direction du Moyen-Orient et du golfe Persique (46). Ainsi, la lutte contre le terrorisme en Afrique subsaharienne offre aux Etats-Unis l'argument nécessaire justifiant une militarisation de sa présence qui lui permettrait de protéger et promouvoir ses intérêts économiques dans les deux régions.

La mise en œuvre de cette stratégie d'AFRICOM, qui consiste en des engagements régionaux plus persistants, conduit à un renforcement du personnel et de la logistique d'AFRICOM, faisant du continent africain le futur champ de bataille des Etats-Unis, comme le note l'historien américain Nick Turse dans son livre *Tomorrow's Battlefield, US Proxy Wars and Secret Operations in Africa*. Officiellement, les Etats-Unis maintiennent qu'ils disposent d'une seule base militaire permanente à Djibouti, installée en 2003, avec environ 4 000 hommes – et une possibilité d'en accueillir 5 000 (47). Cependant, Nick Turse mentionne aussi l'existence d'autres bases permanentes ou temporaires dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne (48). Deux bases « obscures » existeraient : l'une sur l'île de Diego Garcia, l'autre dans le désert de Tamanrasset, en Algérie (49). Une base serait localisée à Nzara au Soudan du Sud, deux autres bases à Obo et à Djema en République centrafricaine et une autre à Dungen en République démocratique du Congo (50). Une « installation » plus grande est depuis peu mise en place au Niger, en Afrique de l'Ouest, où quatre soldats américains ont été tués le 4 octobre dernier lors d'une embuscade dans des conditions non encore élucidées. La marine américaine dispose

(45) *Ibid.*, p. 2

(46) Jeffrey LEFEBVRE, *Arms for the Horn: US Security Policy in Ethiopia and Somalia, 1953-1991*, University of Pittsburgh Press, 1991, p. 15.

(47) Nick TURSE, *op. cit.*, p. 42. Traduit de l'américain par l'auteur.

(48) *Ibid.*, p. 43.

(49) Terry E. BUSS / Elisabeth FELEKE / Louis A. PICARD, « African security challenges and AFRICOM », *African Security and the African Command*, Kumarian Press, 2011, p. 79.

(50) Nick TURSE, *op. cit.*, pp. 46-47.

également d'une installation en Ethiopie, à Dire Dawa, connue sous le nom de Camp Gilbert (51). L'administration Bush a aussi négocié des accords d'accès à des bases militaires avec plusieurs pays africains, y compris le Gabon, le Kenya, le Mali, São Tomé, le Sénégal, le Burkina Faso, l'Ouganda et la Namibie (52). En outre, depuis l'établissement d'AFRICOM, l'armée américaine a signé des accords avec nombre de pays africains pour l'accès et l'usage de leurs aéroports (53) : il s'agit des aéroports du Cameroun, du Cap-Vert, du Tchad, du Kenya, du Ghana, du Nigeria, des Seychelles, du Botswana et du Mali.

En outre, AFRICOM dispose d'un réseau logistique sophistiqué connu sous le nom officiel d'AFRICOM Surface Distribution Network et appelé, en jargon d'AFRICOM, « la nouvelle route des épices ». Ce réseau logistique connecterait les ports de pays d'Afrique de l'Est et de la corne de l'Afrique, à savoir Manda Bay, Garissa et Mombassa au Kenya, Entebbe en Ouganda, Dire Dawa en Ethiopie et Djibouti, aux ports de pays d'Afrique de l'Ouest, notamment les ports de Tema au Ghana et de Dakar au Sénégal (54). Des emplacements de soute à combustible ou d'emmagasinage de carburant sont situés dans huit pays africains, y compris le Gabon, la Tanzanie, le Cameroun, le Nigeria et l'Afrique du Sud (55).

Ces présences et cette logistique sont indéniablement l'illustration d'une présence militaire américaine massive, avec un accès stratégique et un contrôle global de l'espace des pays de l'Afrique subsaharienne, que ce soit par voie terrestre, aérienne ou maritime. Un accès et un contrôle dont ces pays ne disposent même pas pour leur propre bénéfice, pour des besoins d'échanges économiques par exemple. Leur accord pour l'installation de ces bases relève de la même réalité d'un rapport de force géopolitique qui voit l'installation de bases militaires de pays plus puissants dans des régions où ils détiennent des intérêts économiques et sécuritaires. Les bases américaines en Amérique latine, en Asie ou au Moyen-Orient et les bases françaises en Afrique sont un exemple. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, l'intérêt pour des dirigeants d'accepter sur leur sol la présence de bases militaires étrangères est souvent lié à la survie du régime en place, qui obtient en échange une protection et un soutien pour se maintenir au pouvoir, souvent contre la volonté du peuple.

(51) *Ibid.*, p. 49.

(52) *Ibid.*

(53) *Ibid.*

(54) *Ibid.*

(55) *Ibid.*



PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS  
SOUS L'ADMINISTRATION TRUMP :  
CONTINUITÉ OU RUPTURE ?

Comme nous venons de le voir, la politique étrangère des États-Unis en Afrique subsaharienne a évolué graduellement, depuis la fin de la Guerre froide, en une politique plus structurée, s'appuyant sur une diplomatie renforcée et des moyens de puissance douce et militaire accrus, afin d'affronter des enjeux économiques et sécuritaires plus importants. L'arrivée au pouvoir en 2017 du 45<sup>e</sup> Président des États-Unis, Donald J. Trump, soulève la question légitime de savoir s'il y aura une continuité ou une rupture dans la conception, dans la forme ou dans la mise en œuvre de la politique étrangère des États-Unis dans la région.

Dix mois après la mise en place de la nouvelle administration, le Secrétaire d'État adjoint intérimaire aux affaires africaines, Donald Y. Yamamoto, donne quelques indications lors de sa présentation du budget de l'assistance américaine en Afrique subsaharienne pour l'exercice 2018, au Congrès américain, le 11 octobre 2017 (56). Cependant cette présentation officielle, qui devrait offrir une base légitime pour l'analyse de la politique étrangère des États-Unis en Afrique subsaharienne sous l'administration Trump, doit être recadrée dans un contexte où les membres de la nouvelle administration n'ont pas encore été tous nommés, Yamamoto étant lui-même intérimaire à ce poste, et le caractère versatile du Président, lequel change de position en fonction de ses interlocuteurs ou d'intérêts immédiats, fait que les stratégies officielles présentées par les départements concernés sont susceptibles de changer constamment. Cela étant, il apparaît tout de même des éléments de continuité et de rupture dans les grandes composantes de la politique américaine en Afrique subsaharienne, à savoir la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, la diplomatie et l'aide au développement socio-économique et la poursuite d'intérêts économiques et sécuritaires. Une politique étrangère qui, de toute évidence, sera désormais mise en œuvre de façon *ad hoc* et versatile, à l'image du chef de la Maison-Blanche.

### ***La promotion de la démocratie et des droits de l'homme***

L'un des fondements idéologiques de la politique étrangère des États-Unis de manière générale et en Afrique subsaharienne en particulier est

(56) Il est important de noter que Yamamoto fut nommé à ce poste en septembre 2017 ; cette présentation est donc faite tout juste un mois après sa prise de fonction. Comme il occupe le poste de façon intérimaire, il n'est pas certain, au moment où cet article a été rédigé (automne 2017) qu'il y sera maintenu, de même que demeure un doute quant au fait que les indications qu'il donne des priorités de la politique étrangère des États-Unis en Afrique subsaharienne soient maintenues. Cependant, sa déclaration au Congrès ainsi que les déclarations et actions initiales du président Trump sur le dossier nous donnent une base suffisante pour l'analyse de cette politique dans les années à venir.

la promotion de la démocratie et des droits de l'homme (57). Toutes les administrations, qu'elles soient démocrates ou républicaines, ont adopté en Afrique subsaharienne la même rhétorique de promotion de la démocratie et des droits de l'homme. En général, le discours idéaliste sur la promotion de la démocratie et des droits de l'homme se traduisait souvent dans son application par une politique étrangère très réaliste, conforme à la théorie réaliste des Relations internationales développée par Hans Morgenthau et Raymond Aron.

Ainsi, la rhétorique sur la promotion de la démocratie et des droits de l'homme et son application réaliste prend diverses formes en fonction des administrations. John F. Kennedy (1961-1963) a su mettre la promotion de la démocratie et des droits de l'homme au service de l'expansionnisme américain caractérisé, en Afrique subsaharienne, par la mise en place de régimes clients dans certains pays. Le Zaïre (la République démocratique du Congo aujourd'hui) en est un exemple, avec l'implication de la CIA dans l'assassinat de Patrice Lumumba, Premier ministre du Zaïre en 1961, un allié de Moscou qui fut remplacé par Mobutu Sese Seko, un allié de Washington (58). Sous Jimmy Carter (1976-1980), la préoccupation pour les questions des droits de l'homme reste ironiquement sélective car, lorsqu'il s'agissait de défendre ses intérêts économiques ou lorsque « *des alliés-clefs tels la Corée du Sud, l'Iran ou les Philippines étaient concernés, la question de la démocratie et des droits de l'homme était mise en sourdine* » (59). Bill Clinton (1993-2000) a quant à lui été maître dans la promotion du libéralisme économique en Afrique subsaharienne, grâce à sa doctrine de l'expansion démocratique (*democratic enlargement*) dans laquelle il arrime de façon très habile les concepts de démocratie et de libéralisme au développement économique. La mise en œuvre de la démocratie et du libéralisme sont présentés comme les gages d'un développement économique quasi certain, facilitant ainsi l'adoption du libéralisme économique par les pays d'Afrique subsaharienne, perpétuellement en quête d'un développement économique.

Lors de son discours d'investiture le 20 janvier 2017, le président Donald Trump prend de la distance avec ces concepts, fortement ancrés dans la politique étrangère américaine. Il introduit la notion de « l'Amérique d'abord » et déclare que les États-Unis « *rechercheront l'amitié et la bonne volonté des autres nations du monde mais [...] le feront avec l'idée que c'est*

(57) Ces idéologies de la politique étrangère américaine nous viennent de l'ancien président américain Woodrow Wilson (1913-1921) et il est d'ailleurs courant d'entendre parler de démocratie wilsonienne. Wilson, au nom de « *l'exceptionnalisme américain* » et de la notion de « *destinée manifeste* », estimait que les États-Unis avaient le devoir d'apporter la liberté et la démocratie au reste du monde. Comme le souligne Henry Kissinger, Wilson considérait que les valeurs morales et éthiques des États-Unis étaient supérieures à celles des autres nations et rejetait cette équivalence morale qui placerait les États-Unis sur le même pied d'égalité éthique que d'autres nations, la vocation américaine étant, selon Wilson, sur un plan éthique plus élevée. Cf. Henry KISSINGER, *Does America Need a Foreign Policy? Toward a Diplomacy for the 21st Century*, New York, 2001, p. 242.

(58) Ellen RAY / William SCHAAP / Karl VAN METTER / Louis WOLF, *Dirty Work 2*, op. cit., p. 159.

(59) Morris J. BLACHMAN / William M. LEOGRANDE / Kenneth SHARPE, *Confronting Revolution: Security Through Diplomacy in Central America*, New York, 1986, pp. 296-297. Traduit de l'anglais par l'auteur.

*le droit de tout pays de mettre ses propres intérêts en avant* ». Les Etats-Unis, continue-t-il, « *ne cherch[ent] pas à imposer [leur] mode de vie mais plutôt à le rendre éclatant comme un exemple à suivre* » (60). Il ne s'agit plus comme par le passé d'un discours promettant un engagement ferme devant le peuple américain, de promouvoir ces valeurs considérées comme « américaines », au-delà de leurs frontières. Cependant, tandis que le président Trump laisse entendre que l'activisme connu jusque-là dans la promotion de la démocratie et des droits de l'homme par les Etats-Unis en Afrique subsaharienne ne sera plus de mise, d'autres collaborateurs du Président, y compris le Secrétaire d'Etat adjoint intérimaire aux affaires africaines, et la Représentante permanente des Etats-Unis auprès des Nations Unies, Nikki Haley, adoptent une position plus nuancée. Les contradictions entre la position du Président et ses collaborateurs sur plusieurs sujets de politique étrangère restent courants à ce stade de la présidence Trump. Sur la question de la démocratie et des droits de l'homme, il faut aussi reconnaître que les Etats-Unis traversent, depuis l'élection du président Trump, une crise interne dans laquelle ces valeurs considérées comme acquises sont relativement menacées. Une situation qui remet en question la légitimité des Etats-Unis de faire leur promotion hors de leurs frontières (61).

Même si la rhétorique de la promotion de la démocratie et des droits de l'homme demeurera, il est prudent d'anticiper qu'elle sera moins récurrente, moins intense, et sa mise en œuvre risque d'être au mieux sélective, voire presque inexistante, peut-être pour le plus grand plaisir de certains dirigeants africains.

### ***La diplomatie et l'aide au développement socio-économique***

Contrairement à l'offensive diplomatique de la période précédente, où les présidents Obama, Bush et Clinton créent ou renforcent des cadres de coopération diplomatique, humanitaire ou socio-économique, l'administration Trump adopte une approche diplomatique un peu plus réservée, exclusivement économique, tout en reprenant le concept de partenariat avec l'Afrique subsaharienne. En effet, Yamamoto, dans son discours au Congrès américain sur le budget de l'assistance financière des Etats-Unis pour l'année 2018, déclare que « *l'Afrique est déjà un continent d'amis et de partenaires* » (62). Comme son prédécesseur, le président Trump a reçu des dirigeants africains en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, pas pour parler de démocratie, de bonne gouvernance ou des droits de l'homme, mais pour des échanges qui se sont

(60) Donald J. TRUMP, Discours d'investiture, 20 janv. 2017. Traduit de l'anglais par l'auteur.

(61) Le président Trump a en effet, à plusieurs reprises, remis en question la notion de séparation des pouvoirs et d'indépendance du système judiciaire dans une démocratie, par exemple lorsqu'il relève de ses fonctions le chef du Federal Bureau of Investigation (FBI) qui menait une enquête dans laquelle le Président pourrait être impliqué ou lorsqu'il menace de renvoyer des juges qui s'opposent à la mise en œuvre d'ordres exécutifs non conformes à la Constitution.

(62) Donald Y. YAMAMOTO, *op. cit.*

largement focalisés sur la promotion des investissements économiques américains en Afrique subsaharienne.

Ainsi, le partenariat des Etats-Unis avec les pays africains au sud du Sahara bénéficiera désormais de ressources financières réduites pour des programmes à vocation purement humanitaires ou sociales, y compris PEPFAR et la Global Hunger Initiative (63). Le Département d'Etat indique qu'il a l'intention de mobiliser des partenaires privés pour s'investir dans certains programmes d'aide humanitaire et dans certains programmes socio-économiques de façon à promouvoir les entreprises américaines (64). Les programmes à vocation diplomatique comme la YALI ou l'AWEP bénéficieront aussi de moins de ressources financières. Le budget de l'aide financière des Etats-Unis à l'Afrique subsaharienne pour l'année 2018 s'élève à 5,2 milliards de dollars, représentant une baisse de 30% par rapport au budget de 2016.

Toutes les initiatives qui relèvent des instruments de la puissance douce américaine seront considérablement réduites. Il s'agit là d'une rupture nette avec les pratiques précédentes de la politique étrangère des Etats-Unis en Afrique subsaharienne dans ces domaines.

### *Intérêts économiques et sécuritaires*

Dans les domaines économiques et sécuritaires, il ressort une continuité, voire une intensification de l'engagement des Etats-Unis en Afrique subsaharienne. Ainsi, la course pour l'accès aux ressources naturelles, notamment pétrolières, dans un contexte de compétition avec d'autres acteurs économiques et la militarisation de la présence américaine au nom de la lutte contre le terrorisme vont prendre de l'ampleur. En effet, le Département d'Etat note que son budget d'assistance en Afrique subsaharienne pour l'année financière 2018 sera concentré de façon stratégique sur les pays où les Etats-Unis ont des intérêts économiques et sécuritaires conséquents, particulièrement dans le golfe de Guinée, la région du Sahel et la corne de l'Afrique (65).

La poursuite des intérêts économiques américains en Afrique subsaharienne s'est faite jusqu'ici dans des cadres de coopération précis comme l'AGOA ou le Millenium Challenge Account. Tout porte à croire, qu'elle se fera désormais davantage de façon *ad hoc*, en dehors de tout cadre institutionnel, et que les entreprises multinationales auront plus de marge de manœuvre pour décider individuellement, avec les pays africains, des règles du jeu de leur coopération sans un cadrage politique. Par exemple, certaines clauses de la loi Dodd Frank de régulation bancaire et financière adoptée en 2010, après la crise financière de 2008, imposaient des réglementations de transparence aux entreprises américaines pour

(63) *Ibid.*

(64) *Ibid.*

(65) Donald Y. YAMAMOTO, *op. cit.*

limiter l'exploitation illégale du tantale, du tungstène, de l'étain, de l'or et d'autres minerais produits en République démocratique du Congo (RDC). Le pays étant en proie à un conflit depuis près de deux décennies, cette réglementation avait pour objectif de réduire la contribution de l'exploitation illégale au conflit (66). Dès son arrivée au pouvoir, le président Trump indique son intention de réviser la loi Dodd Frank, y compris les clauses sur l'exploitation illégale de minéraux en RDC (67). Un projet de réforme de cette loi est soumis au Congrès en juin 2017. Ainsi, tous les garde-fous qui n'étaient pas forcément scrupuleusement respectés mais offraient tout de même un cadre socio-politique pour l'engagement des entreprises américaines en Afrique subsaharienne risquent de disparaître. La poursuite des intérêts économiques américains en Afrique subsaharienne pourrait ressembler davantage à la pratique chinoise, qui consiste en des *deals* opaques.

Sur le plan sécuritaire, la militarisation de la politique étrangère américaine devrait s'accroître sur la base de la lutte contre le terrorisme en Afrique subsaharienne. Jusque-là, AFRICOM a réussi à maintenir une certaine discrétion sur la taille de sa présence et la nature de ses activités sur le continent. Cependant, l'empreinte grandissante du commandement et la multiplication d'opérations offensives risquent de compromettre cette discrétion. Déjà, la mort de quatre soldats américains au Niger en octobre dernier soulève des questions de la part du public et du Congrès américains, ainsi que des Africains eux-mêmes. Le nombre de soldats sur le terrain (environ 5 000) devrait augmenter significativement. Par ailleurs, tandis que les Etats-Unis continuent de s'engager dans un cadre multilatéral, notamment à travers les Nations Unies, pour la gestion de certaines questions de sécurité (RDC, République centrafricaine, Soudan du Sud), pour la lutte contre le terrorisme, Washington favorise le soutien aux pays africains dans un cadre bilatéral. Ainsi, les Etats-Unis choisissent d'aider financièrement la mise en place de la force conjointe des pays de la région du Sahel (Mali, Mauritanie, Burkina-Faso, Niger et Tchad), dite force « G5 Sahel » à hauteur de 60 milliards de dollars environ. Une collaboration bilatérale permet en effet de mieux contrôler ou d'influencer les opérations de la force G5 Sahel pour servir les intérêts américains dans la région (68).

\* \*  
\*

(66) Melvin AYOGU / Zenia LEWIS, « Conflict minerals: an assessment of the Dodd-Frank Act », Brookings, 3 oct. 2011, disponible sur le site Internet [www.brookings.edu/opinions/conflict-minerals-an-assessment-of-the-dodd-frank-act/](http://www.brookings.edu/opinions/conflict-minerals-an-assessment-of-the-dodd-frank-act/) (consulté le 12 novembre 2017).

(67) Lucie ROBEQUAIN, « La déréglementation de Wall Street franchit une première étape au Congrès », *Les Echos.fr*, 9 juin 2017

(68) Pascal GUYOT, « Washington annonce 60 millions de dollars d'aide », *France 24*, 31 oct. 2017, disponible sur le site Internet [www.france24.com/fr/20171030-g5-sahel-france-etats-unis-60-millions-ei-dollars-aide](http://www.france24.com/fr/20171030-g5-sahel-france-etats-unis-60-millions-ei-dollars-aide) (consulté le 12 novembre 2017).

L'introduction d'AFRICOM marque la fin de l'ère d'un soutien humanitaire et culturel discret à travers les Peace Corps et le début d'une militarisation de la présence américaine en Afrique. La stratégie d'une récupération politique adoptée pendant la Guerre froide face à un enjeu principalement idéologique fait place à une politique étrangère plus agressive, avec un usage plus prononcé des ressources de puissance dure, militaires. Aujourd'hui, l'armée américaine est plus visible sur tout le continent. Des soldats américains sont ainsi régulièrement présents dans plusieurs pays africains dans le cadre de formations récurrentes ou ponctuelles ou parfois dans le cadre de la délivrance de l'aide humanitaire. Avec l'arrivée au pouvoir du président Trump, cette militarisation va s'intensifier et la poursuite d'intérêts économiques capitalistes se fera désormais sous l'administration de termes moins conditionnés et sans la rhétorique sur la promotion de la démocratie et des droits de l'homme. Sur ce point, la politique étrangère des Etats-Unis en Afrique subsaharienne s'apparente davantage à celle de la Chine.

La projection militaire des Etats-Unis en Afrique subsaharienne comporte un risque d'une multiplication de conflits de basse intensité menés par des forces *proxy* sur le continent et c'est une tendance qui se dessine déjà (69). Les régions du Sahel et de la corne de l'Afrique en sont la preuve. Cependant, ce qui est un risque sécuritaire pour les Africains est pourtant une opportunité économique pour les entreprises américaines.

En effet, comme l'explique Naomi Klein dans son ouvrage *The Shock Doctrine: the Rise of Disaster Capitalism*, le système économique capitaliste, qui a besoin d'une « *croissance économique constante pour exister* », prospère davantage dans le chaos et l'anarchie, que ce soit du fait de la guerre ou de désastres naturels (70). Ainsi, le chaos présente des opportunités économiques et, en Afghanistan, en Iraq ou encore en Libye, les compagnies multinationales pétrolières sont les vrais gagnantes de ces conflits. De la même manière, une multiplication de conflits de basse intensité et une insécurité généralisée en Afrique subsaharienne sont une source d'opportunité économique pour certaines multinationales américaines et le président Trump, qui ne se cache pas de vouloir défendre les intérêts des entreprises privées. La militarisation de l'Afrique est non seulement utile pour protéger les intérêts économiques américains face à la Chine, mais elle est aussi, en soi, une opportunité économique, notamment pour les entreprises du domaine de l'armement et de l'équipement militaire. En plus des conflits en Iraq et en Afghanistan, l'Afrique subsaharienne pourrait devenir donc un nouveau « pivot » militaire de Washington (71).

(69) *Ibid.*, p. 71.

(70) NAOMI KLEIN, *The Shock Doctrine: The Rise of Disaster Capitalism*, Toronto, 2007, pp. 672.

(71) NICK TURSE, *op. cit.*, p. 40.

Dans ce contexte, il appartient aux dirigeants africains de prendre la mesure de cette militarisation américaine, de l'impact qu'elle pourrait avoir pour la sécurité et les conditions socio-économiques de leurs citoyens et d'agir en conséquence, probablement de façon collective.